



Formation VIVEA proposée par l'ADDEAR de l'Isère et l'ADABio

## Pérenniser ses prairies et articuler ses ressources fourragères face au changement climatique

Deux sessions :

- Systèmes de plaine principalement en prairies temporaires :  
Mercredi 13 octobre 2021 – secteur Nord Isère, à *Biol*
- Systèmes de montagne principalement en prairies permanentes :  
Jeudi 14 octobre 2021 – secteur Sud Isère, à *La Mure*

9h-17h – Repas individuel à prévoir.

Avec Maxime VIAL, formateur et conseiller prairies

Objectifs de la formation :

- \* Améliorer l'autonomie fourragère de son système : adapter et pérenniser ses prairies (temporaires et/ou permanentes) au changement climatique
- \* Savoir apprécier et articuler l'utilisation de ressources fourragères complémentaires pour améliorer la résilience des fermes face aux aléas du climat.
- \* Savoir choisir et diversifier ses mélanges prairiaux en fonction de ses sols, de son exploitation et de ses objectifs de production.

Public cible et pré-requis : Agriculteurs. Aucun pré-requis nécessaire.

Renseignements - Inscription

- Charlène Mignot – Addear 38  
07 66 79 68 60  
addear38@wanadoo.fr
- Charlotte Dor - ADABio 38  
06 26 54 31 71  
technique.pa38@adabio.com

Programme et modalités financières

*Voir au dos*



• ADABio •

Les Agriculteurs BIO de l'Ain, l'Isère,  
la Savoie et la Haute-Savoie



**Enjeux :** Face à l'augmentation des événements climatiques extrêmes les éleveurs sont contraints de revoir leurs pratiques. Pour répondre aux besoins alimentaires des animaux, les éleveurs sont amenés à se réapproprié l'utilisation de ressources fourragères complémentaires (prairies temporaires, permanentes, parcours, cultures dérobées, arbres et arbustes fourragers...) et à modifier leurs pratiques : dates de pâturage, végétations pâturées, composition des mélanges prairiaux, implantation et pérennité des prairies semées, place des cultures annuelles, organisation spatiale et temporelle...

### Programme :

Systèmes de plaine principalement en prairies temporaires : Mercredi 13 octobre 2021

\*Savoir adapter ses prairies et articuler toutes ses ressources fourragères face au changement climatique, en zone de plaine.

\*Choisir et diversifier ses mélanges prairiaux en fonction de ses sols, de son exploitation et de ses objectifs de production : Quelles prairies pour quels sols dans un contexte de changement climatique ?

\*Espèces et variétés, rénovation des prairies : techniques et matériel, résultats, ...

\*Réussir différentes méthodes d'implantation et de conduite d'une prairie à flore diversifiée.

\*Comparaison des méthodes de semis pratiquées. Effets des pratiques en contexte séchant.

\* Indicateurs pour diagnostiquer ses pratiques

\* Visite de terrain et Observation de l'état de la flore, qualité et quantité de sa composition, état des pratiques de fertilisation.

Systèmes de montagne principalement en prairies permanentes : Jeudi 14 octobre 2021

\*Savoir pérenniser ses prairies et articuler toutes ses ressources fourragères face au changement climatique, en zone de montage.

\*Leviers et Effets des conduites sur les prairies permanentes et temporaires (fauchées et/ou pâturées) sur la diversité et le rendement, et effets des amendements.

\*Articulations des différents types de ressources (PT, PP, parcours, friches, ... pâturées vs récoltées)

\*Indicateurs pour diagnostiquer ses pratiques sur ces parcelles, pour quelles adaptations.

\*Conduite d'implantation culturale pour les prairies temporaires, conduites de renouvellement et pérennisation des prairies permanentes, modes et articulation récolte/pâturage (hauteur, maturité, ...).

\* Visite de terrain et Observation de l'état de la flore, qualité et quantité de sa composition, état des pratiques de fertilisation.

**Durée :** 7 h

**Intervenant :** Avec Maxime VIAL, formateur et conseiller sur les prairies, utilisation optimale de l'herbe et des prairies multi-espèces ; travaille avec l'INRA de Toulouse sur les prairies Cap Flor.

**Inscription :** Obligatoire **avant le 4 octobre 2021**. Cautions de 50 € à envoyer pour valider votre inscription.

**Tarif et conditions :** Gratuit pour les éligibles VIVEA. **Non éligibles : nous contacter.**

**NB :** 168 € sont pris en charge par le VIVEA pour les personnes éligibles\*, dans la limite du plafond annuel de 2250 €. \*à jour de leurs cotisations : chefs d'exploitation, collaborateur-trices d'exploitation, aides familiaux ou cotisant-es de solidarité / porteur-euse-s de projet sous conditions.

*Accessibilité aux personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation à votre situation. [Plus de détails ici.](#)*

**Co-voiturage :** Sauf avis contraire de votre part, les coordonnées des participants seront partagées pour faciliter les covoiturages.

*92% de nos stagiaires sont satisfaits par notre offre de formation*

**L'ADDEAR de l'Isère :** réunit des paysan-ne-s qui soutiennent des initiatives en milieu rural vers plus d'autonomie et de solidarités. Elle organise des formations et journées d'échange pour partager et apprendre de nouveaux savoir-faire afin de mûrir les pratiques paysannes. **Que vous soyez paysan.ne ou non, pour nous soutenir, vous pouvez adhérer ou faire un don à l'ADDEAR.**

**L'ADABio** a été créée en 1984 par des agriculteurs biologiques pour promouvoir une agriculture respectueuse des personnes et de leur environnement. Elle accompagne les producteurs (en conversion ou en installation en bio), les professionnels de développement de la bio et les collectivités, à mettre en œuvre leur projet autour de l'agriculture biologique. Soutenez l'agriculture biologique en adhérant à l'ADABio : [Adhésion 2021](#)

Cette action est soutenue financièrement par :